

Formation doctorale

Sciences de l'Education - Formation des Adultes

LA FORMATION DOCTORALE...

en Sciences de l'Education de Lille 1 Sciences et Technologies permet la préparation et la soutenance d'une thèse, aboutissement d'un travail de recherche original du candidat. Le titre de docteur est attribué après la soutenance de la thèse devant un jury. La durée recommandée, soutenance incluse, est de 3 ans. Cette durée peut être majorée pour les doctorants exerçant une activité professionnelle.

Le doctorant choisit un directeur de thèse et inscrit sa recherche dans le cadre des travaux du laboratoire CIREL (Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille) EA 4354, équipe Trigone spécialisée dans les recherches en formation d'adultes. Le doctorant peut éventuellement percevoir des ressources : contrat doctoral, convention CIFRE allocation ministérielle, bourse régionale etc. Le candidat reçoit à l'inscription la "Charte des Thèses" définissant les conditions de l'encadrement, les droits et devoirs des divers partenaires. La formation doctorale Sciences de l'Education s'inscrit dans l'Ecole Doctorale interuniversitaire Sciences de l'Homme et de la Société. L'Ecole Doctorale propose un certain nombre de services et de ressources aux étudiants. Les doctorants doivent obligatoirement suivre un certain nombre de journées d'études et de séminaires offerts par l'Ecole Doctorale, le laboratoire CIREL et l'équipe Trigone. Ce suivi donne lieu à l'obtention de crédits (ECTS) obligatoires dans le parcours.

COMPETENCES VISEES

Mener une recherche originale sur un sujet lié à l'éducation et à la formation : définir un cadre théorique de référence, rassembler des données bibliographiques dans un champ donné, établir une problématique claire, recueillir des données empiriques, les interpréter pour répondre aux questions initiales et pour infirmer ou confirmer des hypothèses, concevoir un écrit long, cohérent et bien construit, soutenir sa thèse devant un jury.

Métiers

La possession du grade de docteur constitue une condition d'accès aux métiers de l'enseignement supérieur et permet de postuler à l'inscription aux listes

de qualification des maîtres de conférence (concours national). Le doctorat permet également de candidater à des postes dans des institutions de recherche nationales ou internationales, dans des entreprises privées etc. Elle favorise pour les professionnels en exercice des évolutions de carrière.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder le grade de Master en Sciences de l'Education (ou DEA). Un candidat titulaire d'un Master d'une autre discipline (psychologie, sociologie ...) peut être admis à s'inscrire en Doctorat avec l'accord du directeur de thèse choisi, du responsable de la formation doctorale et du responsable de l'Ecole Doctorale.

Les étudiants étrangers peuvent bénéficier de la validation d'études.

En tout état de cause, l'inscription ne peut être effectuée qu'après proposition d'un projet de recherche accepté par le directeur de thèse choisi.

Cette inscription est visée par le responsable de la formation doctorale et par l'Ecole Doctorale.

Après l'inscription l'étudiant définit avec son directeur les modalités de suivi.

CONTACTS

Secrétariat
Corinne Gatien,
corinne.gatien@univ-lille1.fr
Tél. : 03 20 43 32 44

Responsables de la formation doctorale
Annie Jézégou
Mokhtar Kaddouri

<http://sciences.education.univ-lille1.fr/>

<http://edshs.meshs.fr/>